 Les Coteaux du Minervois	Procédure mouvement vannes Bidirectionnelles	Date de MAJ
	PI-PR-017	02/03/2021

I. OBJET

Mise en place d'un protocole de mouvement des vannes bidirectionnelles (Eaux pluviales EP / Eaux usées industrielles EUI) afin de séparer correctement les EP des EUI sur les zones de travail à ciel ouvert.

II. Zone extérieure (côté bureaux)

Sur cette zone, nous choisissons le réseau à fermer à l'aide d'une plaque de métal (type guillotine) qui bouche le passage à ce réseau. Le réseau restant ouvert étant celui où partiront les eaux.

La vanne bidirectionnelle se situe dans le regard, au milieu de la travée.

Le lundi => La guillotine fermera le réseau aux eaux pluviales, laissant ainsi ouvert le réseau des eaux usées. Ainsi lorsqu'un travail sera effectué sur cette zone, les eaux seront par défaut aux eaux usées. Cela évitera toute contamination des eaux pluviales.

En semaine => La guillotine restera en place, fermant le réseau des eaux pluviales.

Elle ne sera manipulée, afin de changer de réseau, que lors des pluies si et seulement si aucun travail n'est réalisé sur la zone au moment dit.

Si le réseau a été modifié, les eaux partent donc au pluvial, et qu'un travail doit être effectué sur la zone, la vanne devra être bougée afin d'ouvrir le réseau des eaux usées (et de fermer les eaux pluviales), même si il pleut encore au moment donné.

Le Week-End => La guillotine fermera le réseau aux eaux pluviales, laissant ainsi ouvert le réseau des eaux usées. Ainsi lorsqu'un travail sera effectué sur cette zone, les eaux seront par défaut aux eaux usées.

Cela évitera toute contamination des eaux pluviales.

Lors de phénomène météorologique prévus (Alerte météo) ou bien si toutes les cuves sont vides

=> La guillotine fermera le réseau des eaux usées, laissant ainsi ouvert le réseau des eaux pluviales.

Ainsi, lors des pluies, les eaux seront par défaut dirigées vers le pluvial. Cela évitera d'envoyer des eaux de pluies dans les bassins.

Le principe général étant une ouverture par défaut du réseau des EUI afin d'assurer une sécurité en cas de fuite ou rupture de cuve (rétention vers le réseau EUI et vers les bassins d'évaporations).

Afin d'assurer un rappel visuel, une pancarte sera mise en place sur le portail de la zone. Sur celle-ci les opérateurs mettront en évidence le réseau ouvert sur la zone au moment donné.

De plus, un code couleur sera mis en place afin de distinguer aisément les différents réseaux :


Bleu => Eaux pluviales (EP)

Rouge => Eaux usées industrielles (EUI)

III. Zone pressoirs

Sur cette zone, nous choisissons le réseau à fermer à l'aide d'un bouchon qui ferme le passage à ce réseau. Le réseau restant ouvert étant celui où partiront les eaux.

La vanne bidirectionnelle se situe dans le regard, à l'extérieur du bâtiment des pressoirs (côte route). Dans cette optique, le bouchon sera bougé afin de choisir un réseau par défaut.

 Les Coteaux du Minervois	Procédure mouvement vannes Bidirectionnelles	Date de MAJ
	PI-PR-017	02/03/2021

En période de vendanges => Le bouchon fermera le réseau aux eaux pluviales, laissant ainsi ouvert le réseau des eaux usées. Ainsi lorsqu'un travail sera effectué sur cette zone, les eaux seront par défaut aux eaux usées.
Cela évitera toute contamination des eaux pluviales.

Hors période de vendanges => Le bouchon fermera le réseau aux eaux pluviales, laissant ainsi ouvert le réseau des eaux usées. Ainsi lorsqu'un travail sera effectué sur cette zone, les eaux seront par défaut aux eaux usées.
Cela évitera toute contamination des eaux pluviales.

Lors de phénomène météorologique prévus (Alerte météo) ou bien si toutes les cuves sont vides (post vendanges) => Le bouchon fermera le réseau des eaux usées, laissant ainsi ouvert le réseau des eaux pluviales. Ainsi, lors des pluies, les eaux seront par défaut dirigées vers le pluvial. Cela évitera d'envoyer des eaux de pluies dans les bassins.

Le principe général étant une ouverture par défaut du réseau des EUI afin d'assurer une sécurité en cas de fuite ou rupture de cuve (rétention vers le réseau EUI et vers les bassins d'évaporations).

Un code couleur sera également mis en place afin de distinguer aisément les différents réseaux :

Bleu => Eaux pluviales (EP)

Rouge => Eaux usées industrielles (EUI)

IV. Cahier de traçabilité

Chaque mouvement de vannes devra être renseigné dans un cahier de traçabilité mis à disposition et prévu à cet effet (PR/EN/024 V3 - Hygiène/vannes bidirectionnelles).

Lors de chaque mouvement de vannes, les informations suivantes devront être saisies :

- Date
- Motif et lieux (bureau ou pressoir)
- Mouvement réalisé (ex : Ouverture des Eaux pluviales et Fermeture des Eaux usées industrielles)
- Les Initiales de l'opérateur
-

Exemple :



Cahier de traçabilité - HYGIENE/Vannes Bi directionnelles	Date de MAJ:
PR/EN/024 - V3	26/03/2021

Date	Cuves / Mouvements des vannes (motif ET bureaux/pressoirs)	Action de Traitement				Initiales Opérateur
		Rinçage à l'eau / O EP*	Désinfection / F EP*	Détartrage / O EUI*	Vérification papier PH / F EUI*	
31/03/21	Alerte météo, forte pluie prévues - Bureaux et pressoirs	X			X	CV



Les Coteaux du Minervois

Cahier de traçabilité - HYGIENE/Vannes Bi directionnelles

PR/EN/024 - V3

Date de MAJ:

26/03/2021

Date	Cuves / Mouvements des vannes (motif ET bureaux/pressoirs)	Action de Traitement				Initiales Opérateur
		Rinçage à l'eau / O EP*	Désinfection / F EP*	Détartrage / O EUI*	Vérification papier PH / F EUI*	

* O EP : Ouverture Eaux Pluviales / F EP : Fermeture Eaux Pluviales / O EUI : Ouverture des Eaux Usées Industrielles / F EUI : Fermeture des Eaux Usées Industrielles